

Maître Marcel BENHAMOU & Maître Gaëlle HARRAR

Avocats associés au barreau de NICE

48, Rue Gioffredo 06000 NICE - Tel 04.92.47.73.17 - <https://benhamou-harrar.fr>

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - EN UN LOT

Les biens et droits immobiliers sis sur la commune de SOSPEL dans un immeuble en copropriété sis 12, 14 rue Saint Pierre figurant au cadastre section K numéro 320 lieudit rue Saint Pierre pour 7a 19ca, savoir au 12 rue Saint Pierre : Lot n° 127 : avec accès par la terrasse arrière,

UN APPARTEMENT de 74,20 m² au 3^e étage

ADJUDICATION JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2022 à 9H

Au Tribunal Judiciaire de NICE Palais de justice - Palais Rusca - Place du Palais à NICE

A la requête de :

1/ **Monsieur Cédric DERAÏL** né le 02/08/1979 à BRON (69500) de nationalité française, célibataire demeurant Via Ara Gésa à 6958 CORTICIASCA SUISSE.

2/ **MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE (MAIF)** société d'assurance Mutuelle à cotisations variables entreprise régie par le Code des Assurances inscrite au RCS Siret n°775.709.702 dont le siège social est sis 200 avenue Salvador Allende à 79038 NIORT CEDEX prise en la personne de son représentant légal domicilié es qualité audit siège.

Ayant pour Avocat Maîtres **Marcel BENHAMOU & Gaëlle HARRAR**, avocats associés au barreau de NICE, représenté par **Maître Gaëlle HARRAR**.

Désignation : Les biens et droits immobiliers sis sur la commune de SOSPEL dans un immeuble en copropriété sis 12, 14 rue Saint Pierre figurant au cadastre section K numéro 320 lieudit rue Saint Pierre pour 7a 19ca.

Savoir au 12 rue Saint Pierre :

Lot n° 127 : avec accès par la terrasse arrière, **UN APPARTEMENT** au troisième étage dit «logement I» au plan annexé au modificatif à EDD comprenant

initialement cinq pièces plus un grenier de 22,40 m², un balcon et qui devra comprendre : trois pièces principales, balcon, cuisine, deux salles d'eau et deux petites mezzanines.

Et les 68/1000^e indivis des PCG

Superficie : Le bien a une superficie de 74,20 m²

Le bien est **libre** de toute occupation.

Mise à prix :

10.000 €

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente qui peut être consulté chez l'avocat poursuivant ou auprès du Greffe du Jex immobilier du Tribunal judiciaire de NICE où il a été déposé le **08/07/2021** sous le numéro **21/00103**.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de NICE.

Consignation pour enchérir : Les éventuels adjudicataires devront préalablement consigner par chèque bancaire certifié entre les mains de l'avocat chargé par eux d'enchérir une somme équivalente à 10% de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000€.

Visite assurée par l'huissier sur place sans rendez-vous préalable.

- le Lundi 22 août 2022 de 9h à 11h